SURVOLEZ LES POINTS NUMEROTÉS POUR OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE VOTRE FACTURE

(VERSO DE LA FACTURE DISPONIBLE PLUS BAS)

eau publique par Est Ensemble

FACTURE DU 31 DECEMBRE 2023

Adresse desservie :
ROUSSEAU MATTHIEU
123 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
93093 LE PRE SAINT-GERVAIS

1

Votre n° de contrat : **1234567**

Facture n° 1234567

Nous contacter

2

Par internet :
https://eau-potable.est-ensemble.fr

Par mail :
eau-assainissement@est-ensemble.fr

Par téléphone :
0 805 058 058

DU LUNDI AU VENDREDI 9h-17h. LE JEUDI JUSQU'A 19h
Appel non surtaxé - Service urgence : 7j/7 – 24H/24

Par courrier :
EAU PUBLIQUE EST ENSEMBLE
100 AV. GASTON ROUSSEL
93230 ROMAINVILLE

ROUSSEAU MATTHIEU
123 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
93093 LE PRE SAINT-GERVAIS

Récapitulatif de votre facture

3

Montant à payer : **741,30 € TTC**
comprenant :

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE EST ENSEMBLE (150 m³)	**209,64 €**
Abonnement	0,00 €
De 0 à 10 m³	0,00 €
De 10 à 28 m³	22,77 €
De 28 à 86 m³	81,51 €
De 86 à 101 m³	21,71 €
De 101 à 131 m³	44,94 €
De 131 à 140 m³	14,17 €
Au-delà de 140 m³	16,22 €
Préservation ressources en eau	8,32 €
ASSAINISSEMENT	432,45 €
ORGANISMES PUBLICS	99,21 €
Montant total	**741,30 €**

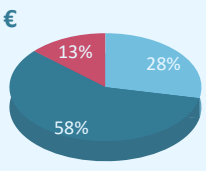

Message

4

Comment régler votre facture d'eau

5

- Par carte bancaire sur l'agence en ligne
- Par TIP
- Par chèque, accompagné du TIP joint, libellé à l'ordre du CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
- Par prélèvement automatique pour vos prochaines factures
- Par mensualisation pour vos prochaines factures

Votre consommation d'eau

Consommation facturée : **150 m³**
Soit 150 000 litres d'eau

Périodes prises en compte :

Abonnement :
Janvier 2024 à Mars 2024

Consommation :
Janvier 2024 à Mars 2024

Prix TTC au litre : 0,00494 €
(hors abonnement)
soit 4,942 € au m³

6

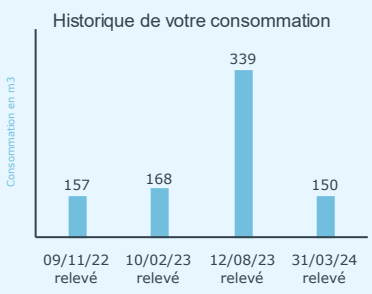

Votre paiement

Partie à détacher en suivant les pointillés

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

DATE et LIEU — SIGNATURE

7

Joindre un relevé d'identité bancaire

ROUSSEAU MATTHIEU
123 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
93093 LEPRE SAINT-GERVAIS

*

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : TIPSEPA900000000000000000000000000
ICS : FR00ZZZ000000
Référence : 00000000000000000000001 **Montant :** **741,30 €**
Créancier : CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 50808
35908 RENNES CEDEX 9

000000000001 NOM P

000000000001 00000000000000000000000000000001 00001

8

Informations techniques

N°compteur	Diamètre	Ancien Index	Nouvel Index	Date du relevé	Volume déterminé	Consommation	A déduire	Volume facturé
G00AA000001	15 mm	150 m³	300 m³	31/03/2024	Par relevé	150 m³		150 m³

9

Votre facture détaillée		Quantité ou Volume (m³)	Prix unitaire (€ HT/m³)	Montant (€ HT)	Taux de TVA (%)	Montant (€TTC)
DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE EST ENSEMBLE						
Abonnement	du 01/01/24 au 31/03/24	1	0,0000	0,00	5,50 %	0,00
Consommation - De 0 à 10 m³	du 01/01/24 au 31/03/24	10	0,0000	0,00	5,50 %	0,00
Consommation - De 10 à 28 m³	du 01/01/24 au 31/03/24	18	1,1988	21,58	5,50 %	22,77
Consommation - De 28 à 86 m³	du 01/01/24 au 31/03/24	58	1,3320	77,26	5,50 %	81,51
Consommation - De 86 à 101 m³	du 01/01/24 au 31/03/24	15	1,3720	20,58	5,50 %	21,71
Consommation - De 101 à 131 m³	du 01/01/24 au 31/03/24	30	1,4200	42,60	5,50 %	44,94
Consommation - De 131 à 140 m³	du 01/01/24 au 31/03/24	9	1,4919	13,43	5,50 %	14,17
Consommation - Au-delà de 140 m³	du 01/01/24 au 31/03/24	10	1,5366	15,37	5,50 %	16,22
Préservation ressources en eau	du 01/01/24 au 31/03/24	150	0,0526	7,89	5,50 %	8,32
Total DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE EST ENSEMBLE				**198,71**		**209,64**
ASSAINISSEMENT						
Redevance communautaire (Eau publique par Est Ensemble)	du 01/01/24 au 31/03/24	150	0,6000	90,00	0,00 %	90,00
Redevance départementale (Conseil départemental de Seine Saint-Denis)	du 01/01/24 au 31/03/24	150	0,6335	95,02	10,00 %	104,52
Redevance interdépartementale (SIAAP)	du 01/01/24 au 31/03/24	150	1,4420	216,30	10,00 %	237,93
Total ASSAINISSEMENT				**401,32**		**432,45**
ORGANISMES PUBLICS						
Lutte contre la pollution - PANTIN (Agence de l'Eau Seine-Normandie)	du 01/01/24 au 31/03/24	150	0,4200	63,00	5,50 %	66,47
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau Seine-Normandie)	du 01/01/24 au 31/03/24	150	0,1850	27,75	0,00 %	27,75
Soutien d'étiage (EPTB Seine Grands Lacs)	du 01/01/24 au 31/03/24	150	0,0100	1,50	5,50 %	1,58
Développement des voies navigables (Voies Navigables de France)	du 01/01/24 au 31/03/24	150	0,0215	3,23	5,50 %	3,41
Total ORGANISMES PUBLICS				**95,48**		**99,21**
Montant total HT : 695,51 €				**695,51**		**741,30**

10

11

Détail du montant de la TVA

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA
266,44 €	5,50 %	14,66 €
311,32 €	10,00 %	31,13 €

12

Détail des montants

Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Solde antérieur	Montant à payer :
695,51 €	45,79 €	741,30 €	0,00 €	**741,30 €**

13

Pour vous assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés. Le règlement du service est disponible à votre agence. TVA acquittée sur les débits. Il ne sera pas appliqué d'escompte.
Tout retard de paiement expose à des pénalités prévues au Réglement de service avec un minimum de 15 euros. Nous traitons vos données conformément à la réglementation en vigueur sur les données à caractère personnel. Notre politique de confidentialité est disponible sur simple demande aux coordonnées au recto.

EAU PUBLIQUE EST ENSEMBLE - Siège social : 100 avenue Gaston Roussel, 93230 ROMAINVILLE - SIRET 92322818300011 - TVA n° FR08923228183 - APE 3700Z - IBAN FR7610071930000002002866 82 - BIC TRPUFRP1